



# PLANÈTE

## COVID-19

### Vaccins : des créneaux réservés aux enseignants

Dès ce week-end, 400 000 professionnels prioritaires de plus de 55 ans pourront se faire vacciner

On est loin d'un début de « vaccination de masse » réclamée par le monde enseignant. A une semaine de la réouverture des écoles primaires – deux semaines, pour les collèges et lycées –, le premier ministre, Jean Castex, a annoncé, jeudi 15 avril, lors d'une visite dans un centre de vaccination des Yvelines, l'ouverture de « créneaux dédiés », dès ce week-end, au bénéfice de 400 000 professionnels prioritaires de plus de 55 ans.

Deux catégories sont ciblées : d'une part, des personnels de l'éducation et de la protection de l'enfance; d'autre part, des policiers, gendarmes et surveillants pénitentiaires. Tous sont « considérés comme plus exposés au virus », souligne le communiqué diffusé, jeudi, par Matignon. Ce « circuit rapide » de vaccination sera proposé « a minima » pour les deux semaines à venir.

« *Vraie-fausse annonce* », réagit-on dans les cercles d'enseignants, en rappelant que, depuis lundi, la vaccination est déjà élargie aux plus de 55 ans. Alors que, face à la flambée des cas de Covid-19, les crèches, écoles, collèges et lycées ont fermé leurs portes le 6 avril, la « vaccination prioritaire » des enseignants est réclamée par l'ensemble de leurs syndicats pour permettre une rentrée des classes (échelonnée entre le 26 avril et le 3 mai) dans les meilleures conditions possibles.

#### « 13 % de la profession »

Lors de l'allocution présidentielle du

31 mars – officialisant le reconfinement scolaire –, Emmanuel Macron a évoqué une « stratégie spécifique »

pour « toutes les professions les plus exposées », dont les enseignants. Une semaine plus tard, lors d'une visioconférence avec des collégiens, le président dessinait un horizon lointain, indiquant que les professeurs feraient partie des publics prioritaires quand la vaccination serait ouverte aux moins de 50 ans. Autrement dit, à la mi-juin. Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, n'a, lui, cessé de défendre un démarrage de la campagne de vaccination « mi-avril », en commençant par les personnels accompagnant des enfants en situation de handicap.

« Les plus de 55 ans, au primaire, c'est 13 % de la profession, rappelle Guislaine David, du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire dans le premier degré; ils sont à peu près autant dans le secondaire. A ce rythme, le jour de la rentrée, très peu de collègues seront protégés. » Pour Philippe Vincent, chef de file des proviseurs du SNPDEN-UNSA, « la suite du calendrier doit être fixée au plus vite pour rassurer l'ensemble des personnels ».

Concrètement, les bénéficiaires, enseignants comme policiers, devraient se voir notifier un message par leur ministère (ou leur collectivité) de tutelle, accompagné de la liste des centres pouvant les accueillir. Ils pourront y « recevoir des injections du vaccin AstraZeneca ou bien de Pfizer ou Moderna », a dé-

claré le premier ministre, sur présentation d'un justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire (pour les salariés). ■

MATTEA BATTAGLIA